

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états financiers sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Fayçal DERBEL (FINOR).

Bilan arrêté au 30 Juin 2025

Notes	30 juin	ACTIFS		
		2025	2024	2024
				31 Décembre
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations financières	3	12 268 155	12 268 071	12 268 071
Total des actifs immobilisés		12 268 155	12 268 071	12 268 071
Total des actifs non courants		12 268 155	12 268 071	12 268 071
ACTIFS COURANTS				
Placements et autres actifs financiers		4 564 467	3 963 137	5 383 490
Moins : provisions		(192 289)	(245 604)	(177 523)
	4	4 372 178	3 717 533	5 205 967
Autres actifs courants	5	1 890 186	1 713 914	278 124
Liquidités et équivalents de liquidités	6	44 813	26 003	23 356

Total des actifs courants	6 307 177	5 457 450	5 507 447
TOTAL DES ACTIFS	18 575 332	17 725 521	17 775 518

Bilan arrêté au 30 Juin 2025

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin	31 décembre
		2025	2024
		2024	2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		2 002 000	1 890 742
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		14 715 591	14 604 333
Résultat net de la période		3 701 461	2 971 944
Total capitaux propres avant affectation	7	18 417 052	17 576 277
PASSIFS COURANTS			
Autres passifs courants	8	158 280	149 244
Total des passifs courants		158 280	149 244
Total des passifs		158 280	59 927
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		18 575 332	17 725 521

Etat de résultat arrêté au 30 Juin 2025
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre 2024
		2025	2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres - droit de propriété	9	3 804 238	3 009 882	3 099 731
Revenus des placements	10	67 161	22 098	129 785
Reprises sur provisions	4	14 917	82 987	155 964
		3 886 316	3 114 967	3 385 480
Total des produits d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges d'exploitation	11	147 172	135 851	262 338
Dotations aux amortissements et aux provisions	4&12	29 683	-	4 897
		176 855	135 851	267 235
Total des charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation		3 709 461	2 979 116	3 118 245
Charges financières nettes		-	(550)	-
Autres gains ordinaires		246	-	-
Résultat des activités ordinaires (avant impôt)		3 709 707	2 978 566	3 118 245
Impôt sur les sociétés	13	(7 746)	(6 122)	(6 487)
Contribution sociale de solidarité		(500)	(500)	(500)
Résultat des activités ordinaires (après impôt)		3 701 461	2 971 944	3 111 258
Résultat de la période		3 701 461	2 971 944	3 111 258

Etat de flux de trésorerie arrêté au 30 Juin 2025

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre 2024
		2025	2024	
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements provenant de la cession de titres et de placements financiers	14	2 958 812	2 488 122	2 636 461
Dividendes et intérêts encaissés	15	2 250 350	1 513 814	3 128 375
Encaissements provenant des placements (CD)	4	5 000 000	5 000 000	14 000 000
Autres encaissements		246	-	-
Total des encaissements d'exploitation		10 209 408	9 001 936	19 764 836
Décaissements pour achats de titres et placements financiers	14	3 141 554	1 446 512	1 997 627
Distributions de dividendes	16	2 999 918	2 499 933	2 499 933
Décaissements provenant des placements (*)	4	4 000 000	5 000 000	15 000 000
Jetons de présence		-	2 743	21 943
Autres décaissements		46 479	47 631	242 863
Total des décaissements d'exploitation		10 187 951	8 996 819	19 762 366
		21 457	5 117	2 470
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION				
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT				
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT				
		-	-	-
Variation de trésorerie		21 457	5 117	2 470
Trésorerie au début de l'exercice		23 356	20 886	20 886
Trésorerie à la clôture de la période		44 813	26 003	23 356

Notes aux états financiers
Arrêtés au 30 Juin 2025

Note 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2024 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage.

Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

Note 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 juin 2025 à D : 12.268.155 contre D : 12.268.071 au 30 juin 2024 et s'analysent comme suit :

Titres	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable au 30/06/2025	Valeur comptable au 30/06/2024	Valeur comptable au 31/12/2024
•ASTREE	471 000	13,387	6 305 067	6 305 067	6 305 067
•MARE ALB	13 924	119,262	1 660 604	1 660 604	1 660 604
• AIR LIQUIDE	66 805	64,400	4 302 215	4 302 081	4302 081
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100	100	100
• AIR LIQUIDE DA 1/30	8	-	-	50	50
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169	169	169
Total			12 268 155	12 268 071	12 268 071

Note 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2025 à D : 4.372.178 et se détaille comme suit :

Titres	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable au 30/06/2025	Valeur comptable au 30/06/2024	Valeur comptable au 31/12/2024
1 Certificat de dépôt	-	-	1000 000	1000 000	2 000 000
1 SICAV- RENDEMENT	6 310	104,669	660 461	69 534	479 827
SICAV-CAPITALISATION PLUS	100	104,030	10 403	-	10 060
1 ARTES	52 418	7,176	376 174	376 174	376 174
1 SFBT	29 250	15,054	440 332	440 332	440 332
1 CARTHAGE CEMENT	211 600	2,105	445 521	445 521	445 521
1 SPDIT SICAF	47 985	5,999	287 864	287 864	287 864
1 ATTIJARI BANK	12 202	14,078	171 781	171 781	171 781
1 ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	9,244	152 533	152 533	152 533
1 ONE TECH HOLDING	30 000	4,333	130 000	130 000	130 000
UIB	10 000	12,153	121 530	121 530	121 530
SITEX	3 682	22,451	82 664	82 664	82 664
1 POULINA GROUP HOLDING	12 000	6,648	79 775	79 775	79 775
Oil Libya Tunisie	231	119,606	27 629	27 629	27 629
Société de Gestion des exportations	100	100,000	10 000	10 000	10 000
SACEM	10 000	0,172	1 720	1 720	1 720
Société TFT	1	10,000	10	10	10
SAH	37 033	9,849	364 726	364 726	364 726
SOTUVER	31 908	5,714	182 337	182 337	182 337
LAND OR	2 290	8,300	19 007	19 007	19 007
Total brut			4 564 467	3 963 137	5 383 490
Provisions pour dépréciation des titres		(A)	(192 289)	(245 604)	(177 523)
Total net			4 372 178	3 717 533	5 205 967

		5 205 967
Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit : Solde au 31/12/2024		7 141 554
Achats		
* SICAV RENDEMENT	3 141 554	
* CD	4 000 000	
Ventes		(7 964 710)
* SICAV RENDEMENT	(2 964 710)	
* CD	(5 000 000)	
Plus-value latente sur titres SICAV Rendement		3 790
Plus-value latente sur titres SICAV Capitalisation Plus		343
Dotations aux provisions		(29 683)
Reprises sur provisions		14 917
Solde au 30/06/2025		4 372 178

(A) : Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

Titres	Solde au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Solde au 30/06/2025
• SITEX	70 329	3 130	-	73 459
• SACEM	1 720	-	-	1 720
• Société de gestion des exportations	10 000	-	-	10 000
• CARTHAGE CEMENT	-	26 553	-	26 553
• SFBT	95 474	-	(14 917)	80 557
Total provisions	177 523	29 683	(14 917)	192 289

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2025 à D : 1.890.186 contre D : 1.713.914 au 30 juin 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Etat, excédent d'impôt à reporter	192 573	167 414	188 275
• Compte d'attente (Voir note 13)	1 999	7 299	455
• Charge constatées d'avance	4 154	-	-
• Avance/acquisition immobilisation financière	-	10 000	-
• Produits à recevoir (*)	1 691 915	1 529 656	89 849
Total	1 890 641	1 714 369	278 579
• Provision sur compte d'attente	(455)	(455)	(455)
Total	1 890 186	1 713 914	278 124

(*) : Il s'agit des dividendes à recevoir dont la distribution est décidée avant le 30 Juin 2025.

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2025, un solde de D : 44.813 contre D : 26.003 au 30 juin 2024. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
• Réserve légale	(B)	1 000 000	1 000 000	1 000 000
• Prime d'émission		340 000	340 000	340 000
• Autres réserves		1 373 591	1 373 591	1 373 591
• Résultat reportés		2 002 000	1 890 742	1 890 742
Total		14 715 591	14 604 333	14 604 333
Résultat net de l'exercice	(1)	3 701 461	2 971 944	3 111 258
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	18 417 052	17 576 277	17 715 591
Nombre d'actions	(2)	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		3,701	2,972	3,111

(A) Au 30 Juin 2025, le capital social est de D: 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D: 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 7 (suite) : Capitaux Propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars)

	Capital Social	Réserve Légale	Prime d'émission	Autres réserves	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2023	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 963 582	1 427 160	17 104 333
Affectations approuvées par l'AGO du 30 Mai 2024					1 427 160	(1 427 160)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023					(2 500 000)		(2 500 000)
Résultat net de l'exercice 2024						3 111 258	3 111 258
Soldes au 31 décembre 2024	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	1 890 742	3 111 258	17 715 591
Affectations approuvées par l'AGO du 08 Mai 2025					3 111 258	(3 111 258)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024					(3 000 000)		(3 000 000)
Résultat de la période close le 30 juin 2025						3 701 461	3 701 461
Soldes au 30 Juin 2025	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 002 000	3 701 461	18 417 052

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2025 à D : 158.280 contre D : 149.244 au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Etat, retenues à la source	60	1 130	6 220
Etat, TCL à payer	3 623	5 993	20
Actionnaires dividendes à payer	1 199	1 050	1 117
Contribution Sociale de Solidarité	500	500	500
Produits constatés d'avance	8 554	1 237	17 258
Charges à payer	144 344	139 334	34 812
Total	158 280	149 244	59 927

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROITS DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société. Ils s'élèvent au 30 juin 2025 à D : 3.804.238, contre D : 3.009.882 au 30 juin 2024. Ils se détaillent, par titre, comme suit :

Titres	Nombre de coupons	Dividende par action	Dividendes au 30/06/2025	Dividendes au 30/06/2024	Dividendes au 31/12/2024
•ASTREE	471 000	2,500	1 177 500	1 036 200	1 036 200
• SICAV- RENDEMENT	5 335	6,805	36 305	66 308	66 308
• AIR LIQUIDE	66 805	7,500	501 038	420 865	420 865
•MARE ALB	13 924	134 000	1 865 816	1 289 362	1 289 362
• ARTES	52 418	0,800	41 934	26 209	26 209
• SPDIT SICAF	47 985	1,000	47 985	40 787	40 787
• ATTIJARI BANK	10 250	5,000	51 250	46 125	46 125
• SFBT	29 250	0,800	23 400	21 645	21 645
• UIB	10 000	0,850	8 500	8 500	8 500
• ONE TECH HOLDING	30 000	0,260	7 800	7 500	7 500
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	0,880	14 520	11 550	11 550
• POULINA GROUP HOLDING	12 000	0,450	5 400	4 320	4 320
• SAH	37 033	0,400	14 813	12 962	12 962
• SOTUVER	31 908	0,250	7 977	17 549	17 549
• OLA ENERGY (EX OLIBYA)	231				89 849
Total			3 804 238	3 009 882	3 099 731

Note 10 : REVENUS DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comme suit:

Titres	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Plus-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	-	91	2 633
• Moins-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	(5 897)	(28 323)	(28 323)
Sous-Total	(5 897)	(28 232)	(25 690)

Titres	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Plus-values latentes sur titres SICAV RENDEMENT	3 790	-	14 470
• Moins-values-latentes sur titres SICAV-RENDEMENT	-	(505)	-
• Plus-values-latentes sur titres SICAV-CAPITALISATION +	342	-	60
• Intérêts des certificats de dépôt	68 926	50 835	140 945
Total	67 161	22 098	129 785

Note 11 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2025 à 147.172D, contre D : 135.851 au 30 juin 2024 il se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Location	7 346	6 801	13 603
• CMF	1 100	600	2 003
• TUNISIE CLEARING	3 110	3 134	6 085
• BVMT	1 202	2 357	2 357
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	9 854	8 819	18 357
• Publicité, publications, relations publiques	3 778	3 853	10 258
• Frais de garde	46 180	47 018	88 278
• Jetons de présence	17 500	12 000	24 000
• Impôts & taxes	7 796	6 019	6 898
• Frais de gestion Banque de Tunisie	48 870	45 250	90 499
• Autres charges	425	-	-
Total	147 172	135 851	262 338

Note 12 : DOTATIONS AUX PROVISIONS

Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Provisions pour dépréciation des titres (cf. note 4)	29 683	-	4 897
Total	29 683	-	4 897

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE

L'impôt sur les sociétés, est estimé au 30 Juin 2025 à D : 7.746 contre D : 6.122 au 30 Juin 2024. Il est déterminé comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat comptable avant impôt	3 709 707	2 978 566	3 118 245
Réintégrations			
* Provisions pour dépréciation des titres	29 683	-	4 897
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	14 530	34 198	34 198
* Moins-values réalisées sur SICAV-RENDEMENT après distribution des dividendes	5 897	28 323	28 323
* Moins-values latentes sur titres SICAV constatées à la clôture de la période en cours	-	505	-
* Pénalités de retard	10	-	-
Déductions			
* Reprise sur provisions pour titres	(14 917)	(82 987)	(155 964)
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	(4 132)	-	(14 530)
Résultat fiscal avant déduction des dividendes	3 740 778	2 958 605	3 015 169
* Dividendes des actions	(3 740 778)	(2 958 605)	(3 015 169)
Résultat imposable	-	-	-
Impôt sur les Sociétés	7 746	6 122	6 487
Contribution sociale de solidarité instauré par l'article 53 la loi 2017-66 du 17 Décembre 2017 portant loi de finances de l'année 2018	500	500	500
A imputer			
* Excédent d'impôt antérieur	(188 275)	(165 139)	(165 139)
* Retenues à la source	(12 044)	(8 397)	(29 623)
IS à reporter	192 573	167 414	188 275

() Assiette :**

*Dividendes : 3804 238

*Intérêts des certificats de dépôt : 68 926

3 873 164

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR PLACEMENTS FINANCIERS

Les encaissements pour opérations sur titres et sur placements financiers s'analysent comme suit :

Cessions de titres en valeurs brutes	2 964 710
* Placements courants	2 964 710
* Moins-values réalisées sur cessions de titres	(5 897)
Plus-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	-

Encaissements **2 958 812**

Les décaissements pour opérations sur titres et sur placements financiers s'analysent comme suit :

Acquisitions de titres en valeurs brutes	
* SICAV RENDEMENT	3 141 554
<u>Décaissements</u>	3 141 554

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit

- Revenus des titres-droits de propriété	3 804 238
- Produits à recevoir au 31 Décembre 2024	89 849
- Produits à recevoir au 30 juin 2025	(1 691 915)
<u>Valeur des Titres de propriété</u>	2 202 172
- Intérêts des Certificats de Dépôt au 30 Juin 2025	68 926
- Produits constatés d'avance au 31 Décembre 2024	(17 258)
- Produits constatés d'avance au 30 juin 2025	8 554
<u>Valeur brute des intérêts des Certificats de Dépôt</u>	60 222
- Retenues à la source / CD (20%)	(12 044)
<u>Intérêts nets des Certificats de Dépôt</u>	48 178
<u>Total encaissements dividendes et intérêts</u>	2 250 350

Note 16 : DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 30 Mai 2024)	3 000 000
-	
Actionnaires, dividendes à payer au 31 Décembre 2024	1 117
Actionnaires, dividendes à payer au 30 Juin 2025	(1 199)
<u>Décaissement</u>	2 999 918

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les Actionnaires de la société
Placements de Tunisie -SICAF

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Placements de Tunisie-SICAF » pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2025.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 18.575.332 et un bénéfice net de la période de D : 3.701.461.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration réuni le 20 aout 2025.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance

Que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit.

En conséquence, nous n'exprimons par une opinion d'audit.

Avis

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Placements de Tunisie-SICAF » arrêtés au 30 juin 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 août 2025

FINOR

Fayçal DERBEL